

« Offrir une meilleure qualité de Ville »

Le budget primitif 2010 de la ville de Mont de Marsan sera de 41 854 900€, dont 34 394 900€ en fonctionnement et donc 7 460 000€ en investissement.

Le budget 2010 est marqué par un **effort considérable** mené pour la **qualité de Ville**. Notre ambition est de faire de Mont de Marsan une ville plus **belle, moderne, attractive**, qui met en valeur son patrimoine tout en se portant **à la pointe** dans divers secteurs stratégiques.

Tout en maintenant nos investissements pour le sport, la culture et les écoles, nous mettrons cette année l'accent sur la **voirie**, la **propreté urbaine**, et l'**aménagement des Berges**. Le volet environnemental sera très présent, dans chacun de nos investissements. Comme un emblème, la **crèche de 60 places** du Peyrouat sortira de terre. Cet équipement entièrement conçu sur le principe de l'**énergie passive** sera un de premiers de ce type et de cette taille en France !

La qualité de Ville, c'est aussi offrir aux Montoises et aux Montois une ville qui **simplifie leur vie** au quotidien, une ville qui se rapproche toujours au plus près de leurs attentes.

Cela commence par des **services administratifs plus adaptés**. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2010, les horaires d'ouverture du service Etat civil seront aménagés **en fonction de la vie d'aujourd'hui**. Ce service sera désormais ouvert entre 12h et 14h, et en continu de 8h00 à 17h30. C'est dans cet esprit que nous avons ouvert depuis novembre 2009 la piscine le dimanche matin.

Pour aller dans le même sens, nous avons souhaité vous offrir sur un même lieu les services scolaire, centre de loisirs et sports. Jusqu'alors, les parents devaient se rendre sur 3 lieux différents pour effectuer démarches et inscriptions. Ce ne sera donc plus le cas en 2010, avec l'ouverture du **Guichet Unique** à Nahuques. Ce lieu aura de plus l'avantage d'être desservi par les transports en commun, et d'offrir des places de stationnement gratuites en nombre conséquent.

Enfin, avec l'ouverture du nouveau **site Internet** de la ville au mois de janvier, nous favoriserons progressivement les démarches administratives par Internet, pour un confort d'utilisation maximum. Ce site, entièrement repensé et basé sur la technologie des **logiciels libres**, offrira toutes les informations utiles aux Montois et sera véritablement un lien quotidien entre les citoyens et leur ville.

La qualité de Ville, c'est aussi l'**accessibilité** des équipements aux **handicapés** et aux personnes à mobilité réduite. Depuis 2009, enfin, des lieux essentiels tels que la bibliothèque, la billetterie des spectacles culturels, ou encore le stade Guy Boniface sont entièrement accessibles.

Enfin, la qualité de Ville, et surtout ici à Mont de Marsan, ce sont des animations nombreuses, chaleureuses, familiales, destinées aux plus jeunes comme aux plus âgés. Notre philosophie est de continuer à **développer ces animations** (Madeleine, Noël, FISE, Flamenco, Carnaval, samedis piétons...), tout en les rendant plus sûres et dynamiques. Mont de Marsan permet d'offrir des animations sur des places devenues places de village, tout en attirant le plus grand monde et en vivant de plein pied dans le XXI^{ème} siècle.

Dans un souci de clarifier nos comptes, son périmètre a été modifié en 2009. Il existe donc toujours les 3 budgets annexes, créés en 2009, qui reprennent les écritures comptables d'activités que nous avons isolées du budget principal : restaurant municipal, régie des fêtes, et rénovation urbaine du quartier nord.

Avant de rentrer dans le détail de ce budget 2010, il est pertinent de rappeler l'état de nos finances pour pouvoir bien mesurer les contraintes qui sont les nôtres et les efforts qui nous sont demandés.

L'audit financier présenté fin 2008 avait démontré que nous héritons d'une situation extrêmement tendue :

- 1- Si nous maintenions les anciennes pratiques, sans accroître les impôts comme nous nous y sommes engagés, le budget de la ville aurait explosé dès 2010 avec notamment un endettement qui devient supérieur à 50 années (le seuil d'alerte étant fixé à 15).
- 2- Si nous augmentions les impôts, comme cela était souvent fait précédemment, il aurait fallu les accroître de 22 % dès 2009 pour nous retrouver tout de même en fin de mandat dans la même situation financière où nous avons trouvé la ville, c'est-à-dire préoccupante !

Si nous voulons sortir durablement de la spirale de dégradation de nos finances et pouvoir ainsi nous projeter enfin vers l'avenir, notre défi est de parvenir à modifier radicalement, structurellement, la façon dont cette ville était gérée.

Pour cela nous avons adopté une feuille de route dès notre arrivée et nous la poursuivrons en 2010, pour notre premier budget en année pleine : **ne pas augmenter les taux d'imposition**, limiter la part des dépenses incompressibles, et accroître notre épargne nette

Vue d'ensemble du budget : tableau 1

	Recettes	Dépenses
1. Fonctionnement	34 394 900,00€	34 394 900,00€
2. Investissement	7 460 000,00€	7 460 000,00€
Total du budget	41 854 900,00€	41 854 900,00€

I. Budget de fonctionnement (tableau 2)

1.1 Les recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	2009	2010	Evolution en %
Atténuations de charges	275 000,00	327 000,00	18,91
Produits des services	4 983 500,00	4 555 100,00	-8,60
Impôts et taxes	19 685 571,00	19 504 531,00	-0,92
Dotations, participations	8 876 100,00	8 828 269,00	-0,54
Autres produits de gestion courante	818 500,00	783 000,00	-4,34
Total des recettes de gestion courante	34 638 671,00	33 997 900,00	-1,85
Produits Financiers	2 000,00	2 000,00	0,00
Produits exceptionnels	15 000,00	15 000,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	34 655 671,00	34 014 900,00	-1,85
Op. d'ordre de transfert entre section	320 000,00	380 000,00	18,75
Résultat Reporté			
Total des recettes de fonctionnement	34 975 671,00	34 394 900,00	-1,66

Sur la masse des recettes de fonctionnement de 34 394 900 €, on trouve principalement :

Premier chapitre : produits des services (chapitre 70). Dans la continuité de 2008 et 2009, selon le fonctionnement des services municipaux.

Deuxième chapitre : impôts et taxes (chapitre 73).

Sur ce chapitre on trouve :

- le produit des contributions directes pour 12 669 455 €. L'inscription tient compte d'une simulation de la variation physique des bases de 3,2 %, *sans augmentation des taux*.

Tableau 3 :

	Bases 2009	Taux Variation Bases	Bases 2010	Taux Fiscalité 2008	Produit 2010
TH	33 634 000	3,2%	34 710 288	18,89	6 556 773
TFB	31 427 000	3,2%	32 432 664	18,71	6 068 151
TFNB	137 100	0%	137 100	32,48	44 530
					12 669 455

- l'attribution de compensation reçue de la Communauté d'Agglomération tient compte du transfert des bibliothèques, soit 5 634 976 € (selon travaux de la commission de transfert qui s'est réunie au 3^{ème} trimestre 2009).

Troisième chapitre : dotations et participations (chapitre 74). On trouve ici :

- au titre des dotations (DGF, DSU et allocations compensatrices), la reconduction des recettes 2009, cela dans l'attente de la communication par les services de l'Etat des montants (courant premier trimestre 2010).
- l'article 74718 est en augmentation, du fait de l'inscription des crédits pour le remboursement reçu pour les CAE.

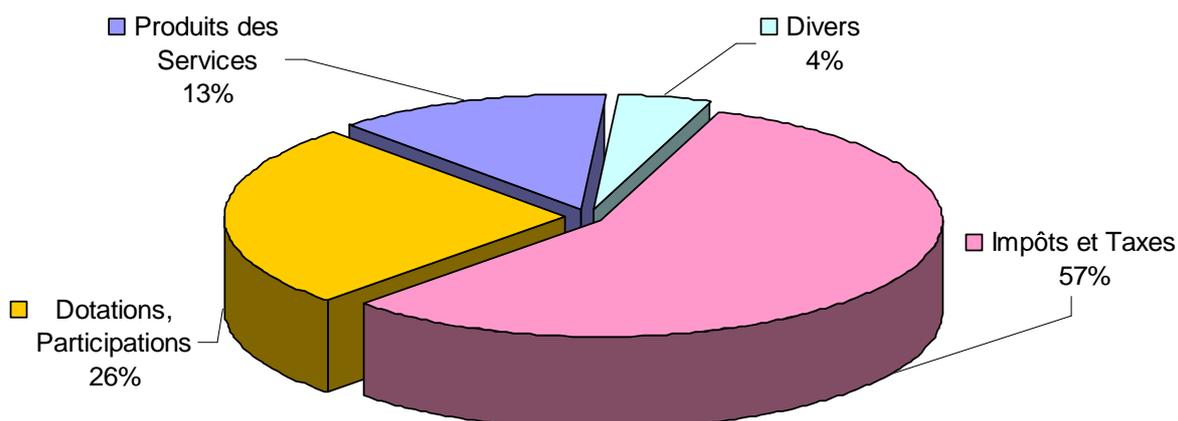
Quatrième chapitre : transfert entre sections (Chapitre 042).

L'inscription à ce chapitre pour 380 000 € porte sur les travaux en régie que la collectivité peut réaliser par l'intermédiaire de ses propres services, ce dans la continuité des exercices antérieurs 2008 et 2009 :

- aménagement de divers locaux pour le bon fonctionnement des services,
- aménagement ou réhabilitation des écoles du 1^{er} degré.

Graphique 1 :

Recettes de fonctionnement



1.2 Les dépenses de fonctionnement

Sur une masse de dépenses de 34 394 900 €, on trouve principalement :

Tableau 4 :

Dépenses de fonctionnement	2009	2010	Evolution en %
Charges à caractère général	7 537 940,00	7 661 698,00	1,64
Charges de personnel et frais assimilés	18 561 200,00	17 730 200,00	-4,48
Atténuations de produits	100,00		-100,00
Autres charges de gestion courante	4 345 960,00	4 871 960,00	12,10
Total des dépenses de gestion courante	30 445 200,00	30 263 858,00	-0,60
Charges Financières	1 370 000,00	1 180 000,00	-13,87
Charges exceptionnelles	506 000,00	477 000,00	-5,73
Dotations aux provisions	20 000,00		-100,00
Dépenses imprévues	34 471,00	34 042,00	-1,24
Total des dépenses réelles de fonctionnement	32 375 671,00	31 954 900,00	-1,30
Virement Section Investissement	1 900 000,00	1 740 000,00	-8,42
Op. d'ordre de transfert entre section	700 000,00	700 000,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement	34 975 671,00	34 394 900,00	-1,66

Premier chapitre : charges à caractère général (Chapitre 011). Des crédits dans la continuité des exercices 2008 et 2009.

Toutefois, ce chapitre est marqué par :

- une diminution de 80 000 € en raison du transfert des services des Bibliothèques à la Communauté d'Agglomération dans le cadre du projet « Médiathèque »,
- un ajustement des crédits sur les fournitures alimentaires, de par le fonctionnement en année pleine du « Self Restauration Bosquet » et différentes activités du service restauration,
- une augmentation du poste location de 60 000 €, compte tenu du choix de louer des véhicules pour le bon fonctionnement des services municipaux. Dans le même temps les crédits fournitures du « garage du PTM » sont réduits de 40 000 €.

Deuxième chapitre : charges de personnel et frais assimilés (Chapitre 012).

Sur la base des crédits du budget primitif 2009, la masse du chapitre est ramenée à un montant de 17 730 200 € qui tient compte, outre des augmentations réglementaires, statutaires, et de l'effet « GVT » :

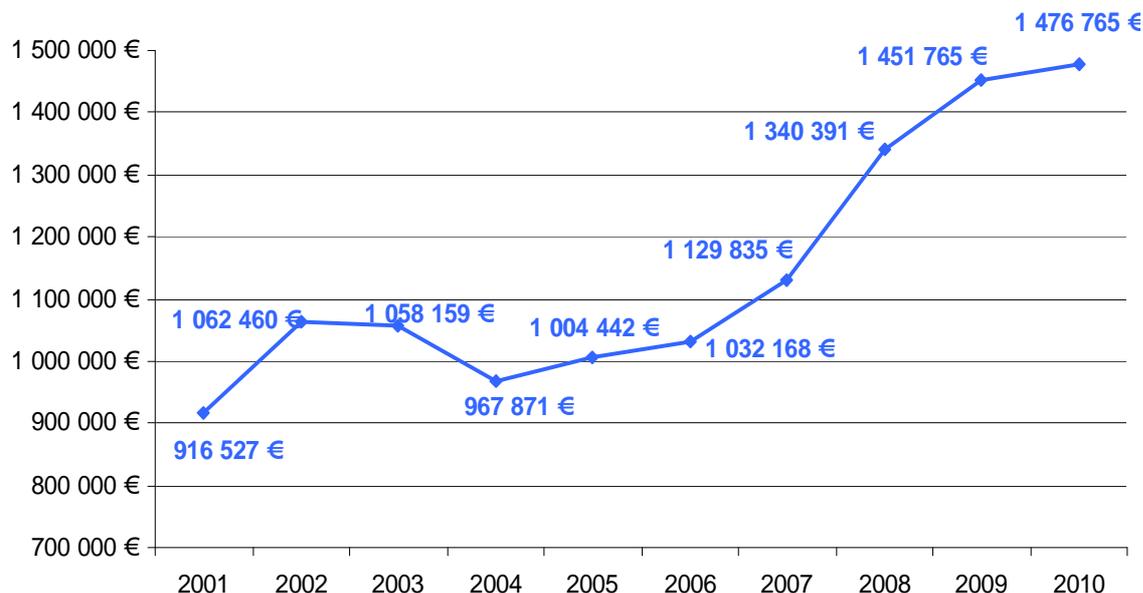
- de la diminution des crédits liée au transfert des agents « bibliothèques » pour un montant de 670 000 €,
- du recrutement en année pleine des contrats CAE, comme délibéré par notre assemblée (10 « tempête », 10 « contrats classiques »).
- du redéploiement et de la réorganisation des différents services municipaux, selon les départs à la retraite, mutations en cours et à venir.

Troisième chapitre : autres charges de gestion courante. Ce chapitre porte inscription :

- de la contribution au « SDIS » pour 1 200 000 €, en augmentation par rapport à 2009.
- de la subvention d'équilibre au budget « CCAS » comme indiqué lors du débat d'orientations budgétaires pour un montant de 900 000 €.
- du montant prévisionnel de 1 476 765 € pour les subventions à verser aux associations. Lors d'une prochaine séance, notre assemblée sera amenée à délibérer sur les montants par association, et les conventions s'y rapportant.

Graphique 2 :

Subventions de 2001 à 2010



Quatrième chapitre : charges financières (Chapitre 66). Ce chapitre porte inscription d'un montant de 1 180 000 €, principalement les intérêts liés à l'encours de dette de la VILLE, dont le détail est joint en état annexe.

On trouve notamment les différents prêts, avec indication du capital à rembourser sur l'année, les intérêts à payer, le capital restant dû.

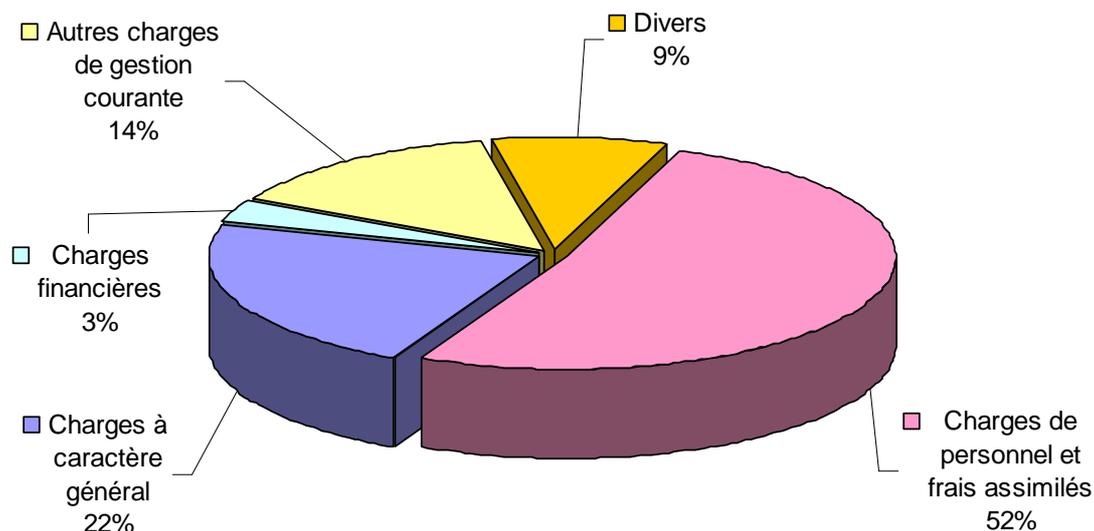
Cinquième chapitre : charges exceptionnelles (Chapitre 67). Outre le crédit « bourses et prix », ce chapitre reconduit la participation du budget principal au budget annexe « Parking du Midou » pour 445 000 €. Cette participation est faite pour la dernière année, dans la mesure où la dette sera éteinte fin 2010.

Sixième chapitre : Chapitre 023 et 042

Ces deux chapitres consacrent à l'autofinancement 2 440 000 € (hors travaux en régie).

Graphique 3 :

Dépenses de fonctionnement



II. BUDGET D'INVESTISSEMENT

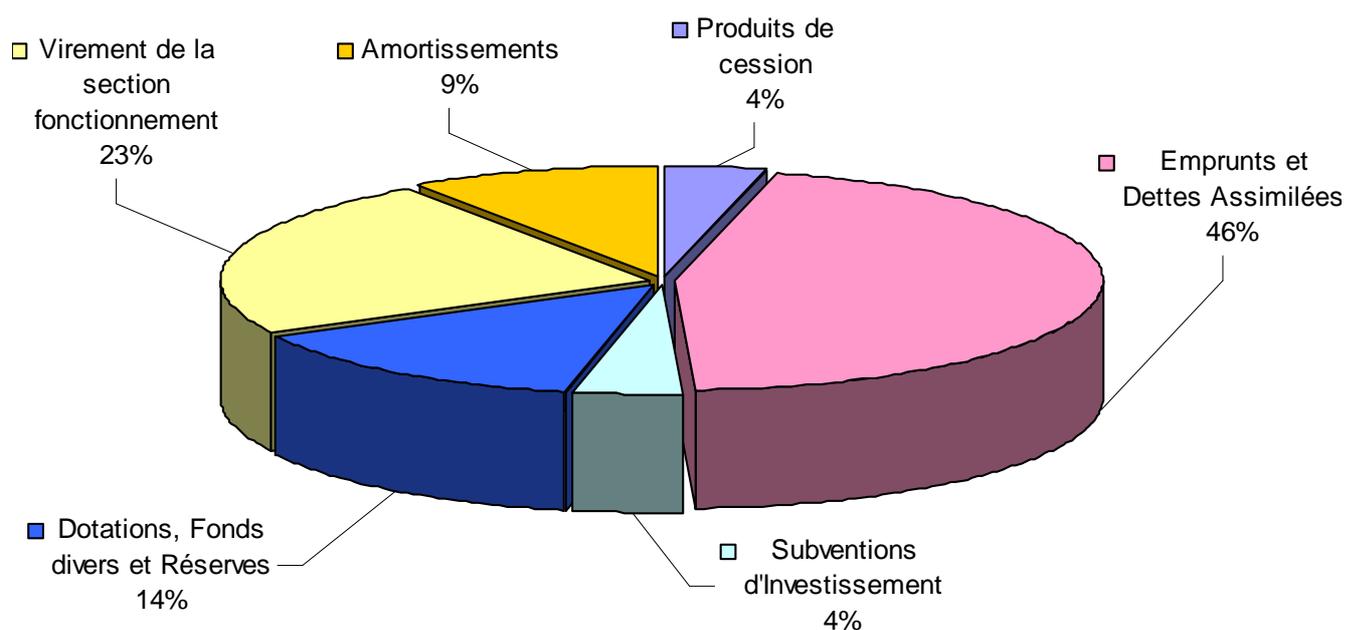
1. Recettes d'investissement : (tableau 5)

Recettes d'Investissement (en €)	2009	2010	Evolution en %
Subventions d'Investissement	733 000,00	300 000,00	-59,07
Emprunts et Dettes Assimilées	3 615 270,00	3 370 000,00	-6,78
Total des recettes d'Equipement	4 348 270,00	3 670 000,00	-15,60
Dotations, Fonds divers et Réserves	1 000 000,00	1 050 000,00	5,00
Autres immobilisations financières	5 000,00		-100,00
Produits de cession		300 000,00	
Total des recettes financières	1 005 000,00	1 350 000,00	34,33
Total des recettes réelles	5 353 270,00	5 020 000,00	-6,23
Amortissements	700 000,00	700 000,00	0,00
Virement de la section fonctionnement	1 900 000,00	1 740 000,00	-8,42
Total des opérations d'ordre d'Investissement	2 600 000,00	2 440 000,00	-6,15
Total des recettes d'Investissement de l'exercice	7 953 270,00	7 460 000,00	-6,20

La diminution des recettes d'investissement s'explique par la présence en 2009 des importantes subventions liées à l'opération Guy Boniface. Si la grosse opération des Berges rentre dans le Contrat d'Agglomération, alors les subventions correspondantes seront perçues par la CAM et non par la ville de Mont de Marsan.

Graphique 4 :

Recettes d'investissement



2. Dépenses d'investissement (tableau 6)

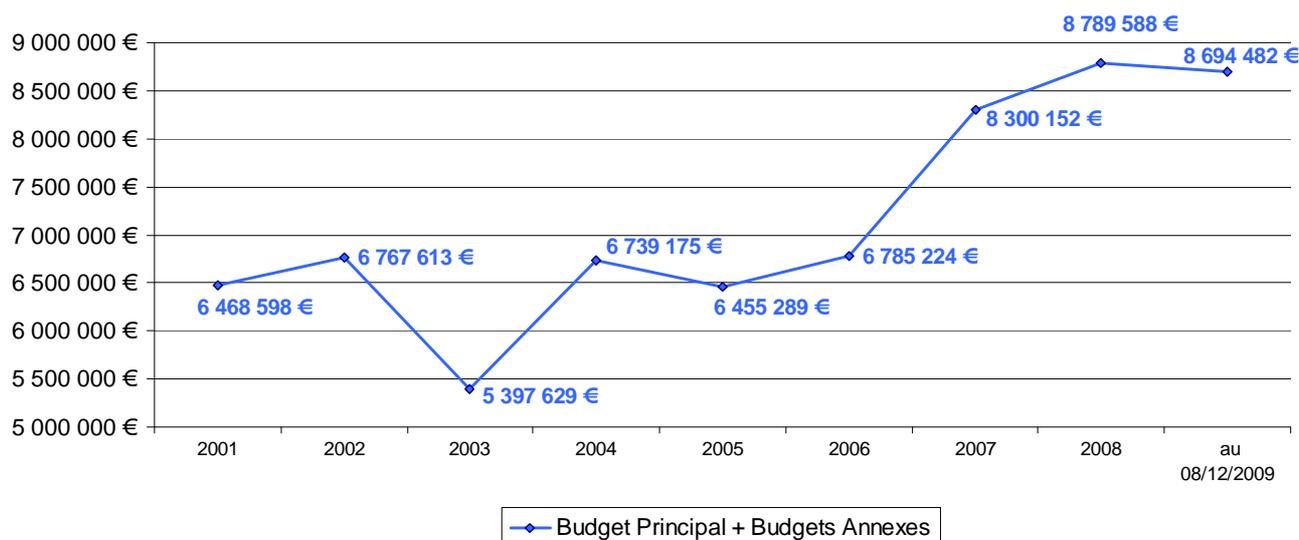
Dépenses d'Investissement (en €)	2009	2010	Evolution en %
Immobilisations incorporelles	486 800,00	176 070,00	- 63,83
Subventions d'Equipement (ANRU)	1 200 000,00	Autre imputation	- 100,00
Immobilisations corporelles	565 970,00	412 594,00	- 27,10
Immobilisations en cours	1 525 500,00	1 895 000,00	+ 24,22
Opérations d'investissement	2 075 000,00	2 875 000,00	+ 38,07
Total des Dépenses d'Equipement	5 853 270,00	5 348 664,00	- 8,62
Emprunts et Dettes Assimilées	1 775 000,00	1 726 336,00	- 2,74
Autres Immobilisations Financières	5 000,00	5 000,00	0,00
Total de Dépenses Financières	1 780 000,00	1 731 336,00	- 2,73
Total des Dépenses Réelles	7 633 270,00	7 080 000,00	- 7,25
Travaux en Régie	320 000,00	380 000,00	18,75
Total de Dépenses d'Investissement	7 953 270,00	7 460 000,00	- 6,20

La diminution apparente du total des dépenses d'investissement de 493 270€ entre 2009 et 2010 s'explique pour le passage de l'opération ANRU sur un budget annexe. En réalité, et à périmètre constant, le total des dépenses d'investissement **augmente donc de 695 394€**.

Cette augmentation de l'effort d'investissement est une constante depuis 2008, comme le démontre le graphique suivant :

Graphique 5 :

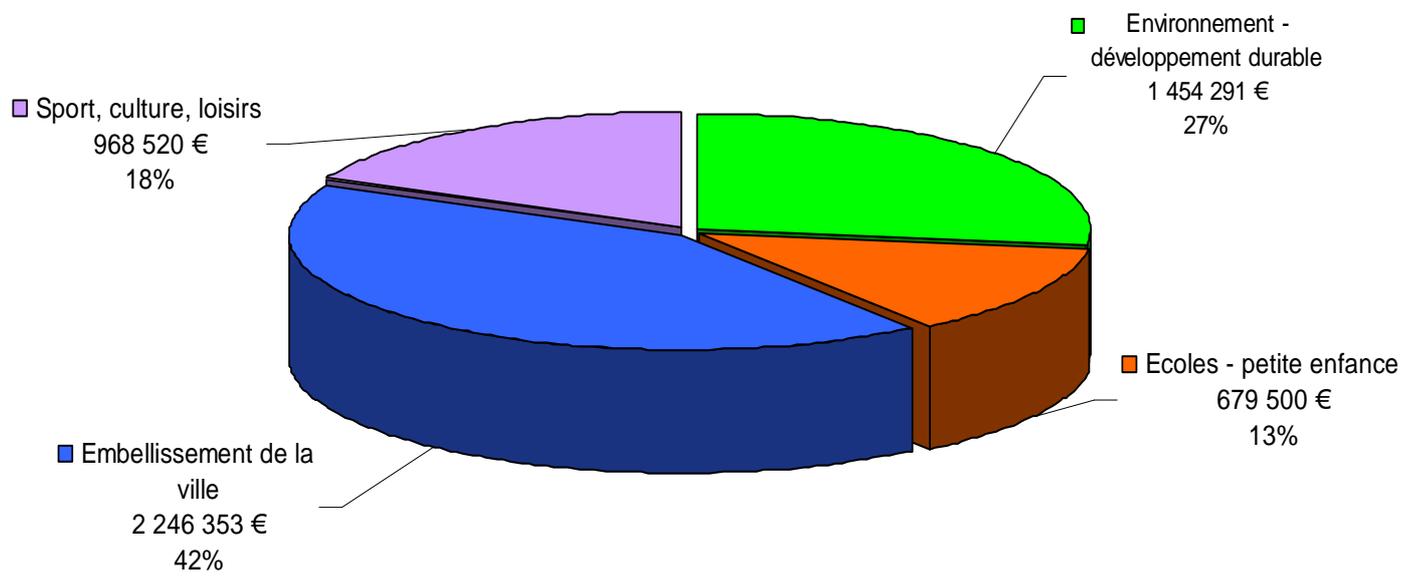
Évolution des investissements réalisés



Investissements 2010 : 5 348 664 € qui se décomposent en 4 grands axes.

- 1- Ecoles – Petite enfance
- 2- Embellissement de la ville
- 3- Environnement – Développement durable
- 4- Sport, culture et loisirs

Investissements 2010

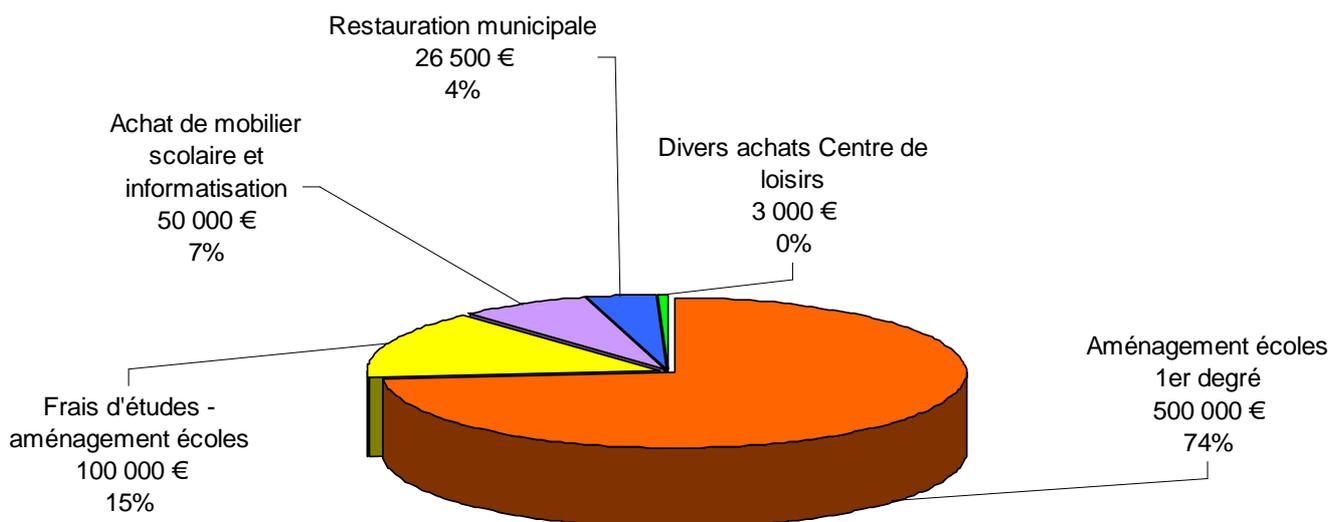


I. Enfance / Ecoles – 679 500 € : Poursuivre nos efforts, préparer l'avenir

Les investissements en direction des écoles seront **maintenus au niveau de 2009, soit deux fois supérieur** à la moyenne de la période 2001-2007. Une enveloppe conséquente sera donc consacrée à leur entretien et à des études en vue de réhabilitations futures.

La somme globale de ce chapitre écoles/petite enfance est inférieure à celle de l'année 2009 puisque l'opération aire de jeux de Nahuques (150 000€ en 2009) est désormais terminée. L'aire de jeux entièrement rénovée vient en effet d'être mise en service.

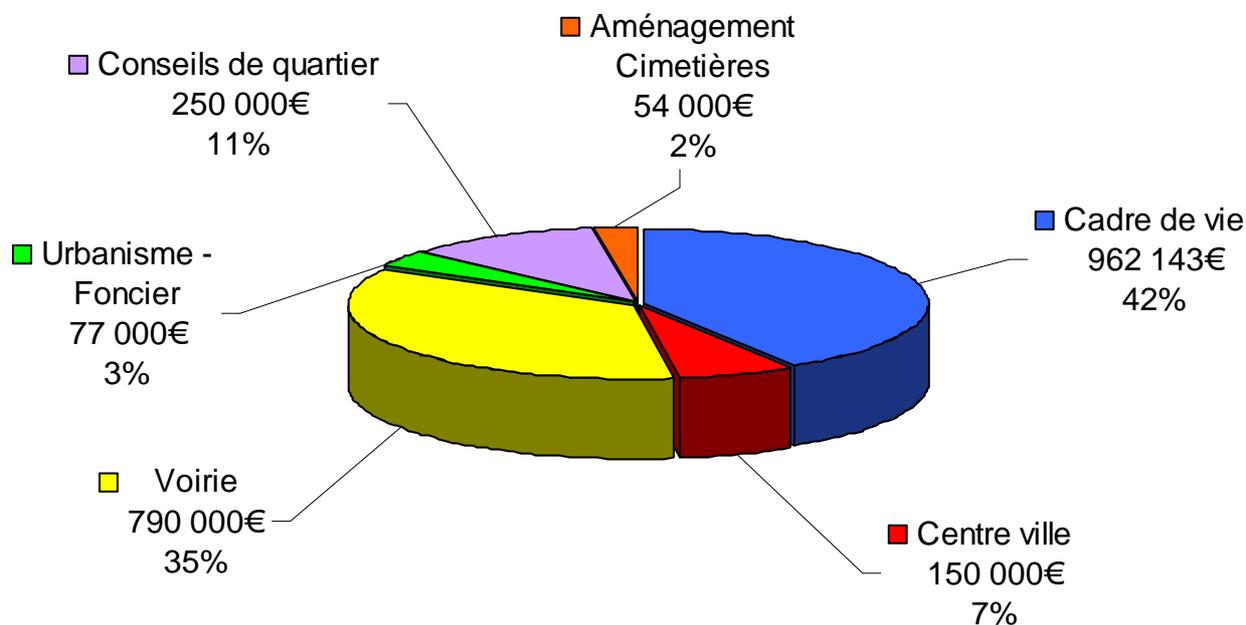
Enfin, il faut souligner que la **crèche de 60 places à énergie passive**, qui commencera à sortir de terre au printemps, sera financée sur le budget annexe ANRU.



- Aménagement des écoles : 600 000€
 - **500 000€ d'aménagements dans les écoles** du 1^{er} degré sont prévus pour réaliser des travaux de sécurité, de conformité et d'amélioration des conditions d'enseignement. Il s'agit de la même somme qu'en 2009.
 - Après une première étude en 2009, nous lancerons en 2010 une étude complète de réalisation dans l'optique de démarrer les travaux du groupe scolaire **Saint-Médard** en 2010. Nous avons donc ainsi prévu **100 000€**
- Achat de mobilier scolaire et informatisation : 50 000€
 - 25 000€ seront affectés à l'**achat de mobilier scolaire** (tables, chaises, bureaux, armoires, tableaux, mobilier salles de restauration...).
 - La poursuite de l'**informatisation de nos écoles** nous conduira à l'acquisition d'ordinateurs pour le cycle 2 (CE1) dans 13 classes, à raison de 3 ordinateurs et 1 imprimante par salle de classe. Cela représentera un investissement de 20 000€.
- Divers : 29 500€
 - 26 500€ d'investissements sont prévus pour l'entretien des cuisines municipales.
 - Le **centre de loisirs** fera également des acquisitions diverses (tables, chaises...) pour 3 000€.

II. Embellissement de la ville – 2 246 353€: la qualité de ville au quotidien

1. Cadre de vie – 962 143€ : Prendre soin de notre patrimoine



Le cadre de vie tel que nous l'entendons ici consiste à travailler à un **meilleur aspect de nos rues** et de leurs alentours, de nos bâtiments et de notre patrimoine municipal.

Comme chaque année, des investissements importants sont nécessaires pour entretenir le **patrimoine municipal**. Cela passe par des travaux de réhabilitation ou d'entretien mais aussi par des achats de matériels nécessaires au travail quotidien des équipes municipales.

Les services municipaux ont également constamment besoin de renouveler et d'adapter leur matériel aux besoins de la population.

- *Acquisition de matériel : 280 198 €*

Le principal poste de dépenses est ici le **matériel informatique** pour 205 474€. Après les efforts pour la numérisation d'actes, le site Internet, nous poursuivons la démarche de modernisation et d'informatisation de nos services.

L'objectif est d'offrir des **services plus performants**, plus rapides, avec un confort d'utilisation plus important pour les employés comme pour les usagers.

La ville de Mont de Marsan poursuit par ailleurs son passage aux **logiciels libres** et à un **système d'information durable**.

Il faut également prévoir 111 514€ pour différents achats de matériel pour les équipes des services techniques de la ville, dans le cadre de leur mission d'entretien de nos bâtiments et de notre patrimoine.

- *Aménagement bâtiments communaux : 370 155 €*

L'entretien et l'aménagement des **bâtiments communaux** seront en 2010 groupés en 3 principaux postes. L'Hôtel de ville pour 80 000€, afin de lui redonner une fonctionnalité et une modernité nécessaires. 60 000€ d'entretien pour les logements communaux, soit 2 fois plus qu'en 2009, qui en ont également bien besoin. Enfin, les arènes du Plumaçon recevront aussi un coup de jeune avec 40 000€ d'investissements.

- *Travaux de signalisation : 100 000 €*

Il y aura 100 000€ de travaux de signalisation, soit 50 000€ de jalonnement, 30 000€ de conformité des feux de signalisation tricolore, et 20 000€ prévus pour le périmètre piéton et les navettes bus lors des fêtes de la Madeleine.

- *Ravalement de façades : 75 000€*

Nous poursuivrons en 2010 le programme de **ravalements de façades en centre-ville**, là où justement leur mauvais état impacte le plus sur notre cadre de vie. Il s'agira d'inciter les propriétaires des bâtiments à effectuer ces travaux de ravalement, en prévoyant notamment 50 000€ de subventions et 25 000€ pour le suivi des ravalements de façade.

- *Mobilier urbain : 100 000€*

Un effort financier de 100 000€ sera également produit pour doter nos rues de **mobilier urbains** de qualité.

2. Voirie – 790 000 € : Enfin des avancées, et un traitement de qualité

Depuis mars 2008, nous ne cessons de réclamer **des efforts importants pour la voirie** de Mont de Marsan. Vieillissante, inadaptée et souvent dangereuse pour les piétons et les vélos, notre voirie est probablement la source numéro un de mécontentement chez les Montois.

La Communauté d'Agglomération du Marsan étant maintenant prête à investir pour combler ce retard, la ville doit se donner les moyens financiers d'accompagner cet effort.

En effet, refaire la route ne suffit pas. Il faut aussi inclure chaque fois que possible des **pistes cyclables sécurisées**, et procéder auparavant à l'**enfouissement des réseaux** et au changement des candélabres.

560 000€ seront ainsi consacrés à l'enfouissement de réseaux dans le cadre des grands travaux de voirie 2010 : entrée Ouest, Coubertin, Eloi Ducom, Ecureuil, Haussez...

80 000€ seront investis dans la modernisation de l'**éclairage public**, et 150 000€ dans des aménagements attenants : places, parkings, plantations...

Il s'agit là d'un effort absolument sans précédent pour la voirie de Mont de Marsan, un effort qui sera nous l'espérons à la hauteur des attentes des Montois.

3. Urbanisme / Foncier – 77 000 € : Penser la ville de demain

Le renouvellement urbain de Mont de Marsan, et son visage dans le futur, passe par la **mise en place d'un PLU** (Plan Local d'Urbanisme), dont les études seront financées en 2010 à hauteur de 45 000€. La ville sera par ailleurs régulièrement assistée à cet effet par un architecte conseil qui effectuera des vacations pour un montant de 32 000€ en 2010. Toutes ces réflexions et ces expertises sont indispensables pour aménager la ville de façon intelligente, cohérente et avec une vision d'avenir sur l'ensemble de la répartition des équipements.

4. Centre-ville – 150 000€ :

Pour se développer, Mont de Marsan doit retrouver un **centre-ville dynamique**. Cela passe bien sûr par le combat de la propreté urbaine, les différentes animations, et la campagne de ravalement de façades. Mais un travail de fond est également indispensable en termes d'**habitat et de commerces**.

La Communauté d'Agglomération, compétente en matière de logement, va mettre en œuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. De nombreux logements, mal entretenus, sont en effet vacants en centre-ville, ce qui nuit indéniablement à son dynamisme et qui pose un réel problème en termes de développement durable.

En parallèle, la ville va se lancer dans une **étude FISAC** visant à analyser et identifier l'état actuel et les mutations de l'appareil artisanal et commercial de Mont de Marsan, en intégrant l'ensemble des impacts et des incidences liées aux différents projets commerciaux engagés sur l'agglomération.

Cette analyse sera accompagnée d'un ensemble de préconisations très fines quant au développement du commerce, de l'artisanat et des services, et aux aménagements urbains nécessaires.

In fine, ces préconisations devront permettre à la Ville et ses partenaires de structurer un **plan d'actions sur 5 ans** et à plus long terme (10 ans), détaillé à l'échelle de toute la ville, intégrant à la fois des problématiques d'aménagement urbain et d'animation commerciale.

Ce travail devra prendre en compte les programmes d'investissements publics dans les quartiers, les programmes communautaires et zonages existants, les projets et les avis émanant des Chambres Consulaires, des associations de commerçants/artisans ou de résidents.

5. Enveloppe Conseils de quartier – 250 000 € : Mieux vivre son quartier

Les 9 Conseils de quartier que nous avons mis en place seront également des acteurs très importants de notre voirie, et de notre cadre de vie en général.

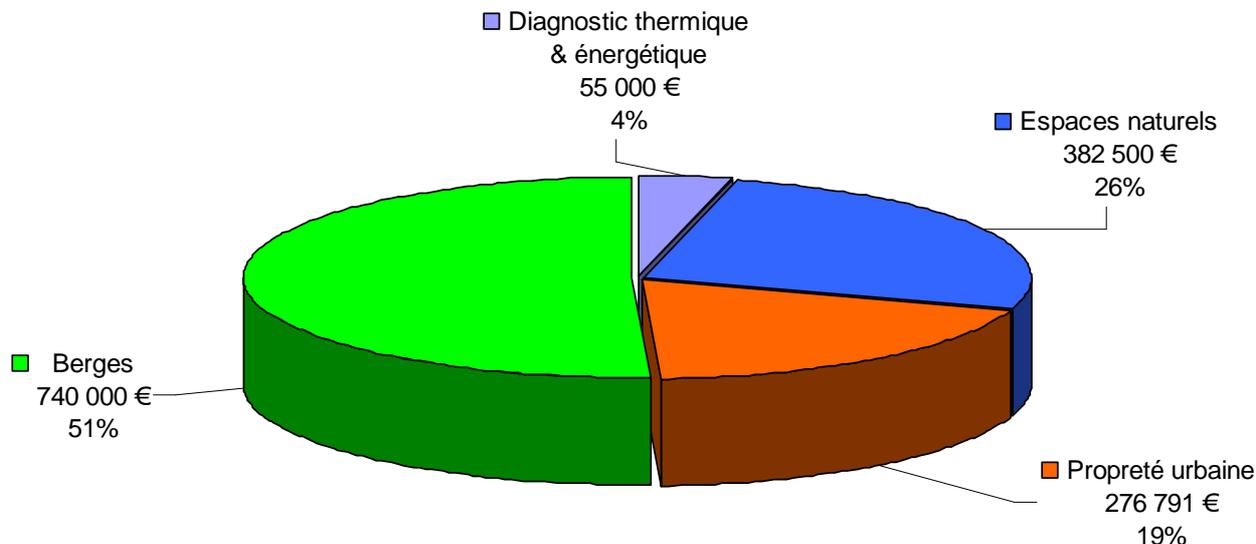
Avec l'enveloppe budgétaire de 250 000€ en investissement qui est mise à leur disposition, ils réaliseront des **travaux de proximité** dans nos rues et nos espaces publics. En 2009, les Conseils de quartier ont su faire la preuve de leur sens de l'initiative, de leur énergie, mais aussi de leur engagement citoyen. Cela a débouché sur de nombreux travaux réalisés entre septembre et décembre 2009.

6. Aménagement des cimetières – 54 000 € :

Depuis 2008, nous attachons de l'importance à l'entretien des cimetières de notre ville. Ces lieux de recueillement bénéficient ainsi d'un meilleur entretien au quotidien.

A cet entretien, doivent s'ajouter des investissements plus conséquents. En 2010, en plus des travaux en régie classiques, nous avons prévu 24 000€ pour la réfection de la colonne Cousin, et 30 000€ de travaux divers (épandage de gravillons...).

III. Environnement / Développement durable – 1 454 291 € : Les Berges et les rivières dans la Ville !



Après les études menées en 2009, 2010 sera l'année de leur finalisation, mais surtout du début des travaux de **l'aménagement des Berges de nos 3 rivières** ! 740 000€ seront consacrés à ce projet central du mandat municipal.

Ce projet phare aura des enjeux très importants. Redécouvrir notre **patrimoine médiéval** et lié à l'**eau** (lavoirs, fontaines...). Imaginer un réseau de **promenades**, de **liaisons douces** entre les quartiers, et d'**itinéraires** pour révéler la complicité de la ville avec ses nombreuses sources. Reconquérir le port pour en faire un **pôle festif** tourné vers la confluence.

En définitive, ce projet fera découvrir ou redécouvrir toute une ville à ses habitants ! Les Berges offrent tout le potentiel pour devenir un lieu de repos, de détente, d'animation, **un lieu de vie incontournable dans le Mont de Marsan de demain**.

Soyons également conscient de l'attrait touristique, et donc économique, dont notre ville pourra également bénéficier avec de projet de **mise en valeur de la nature**.

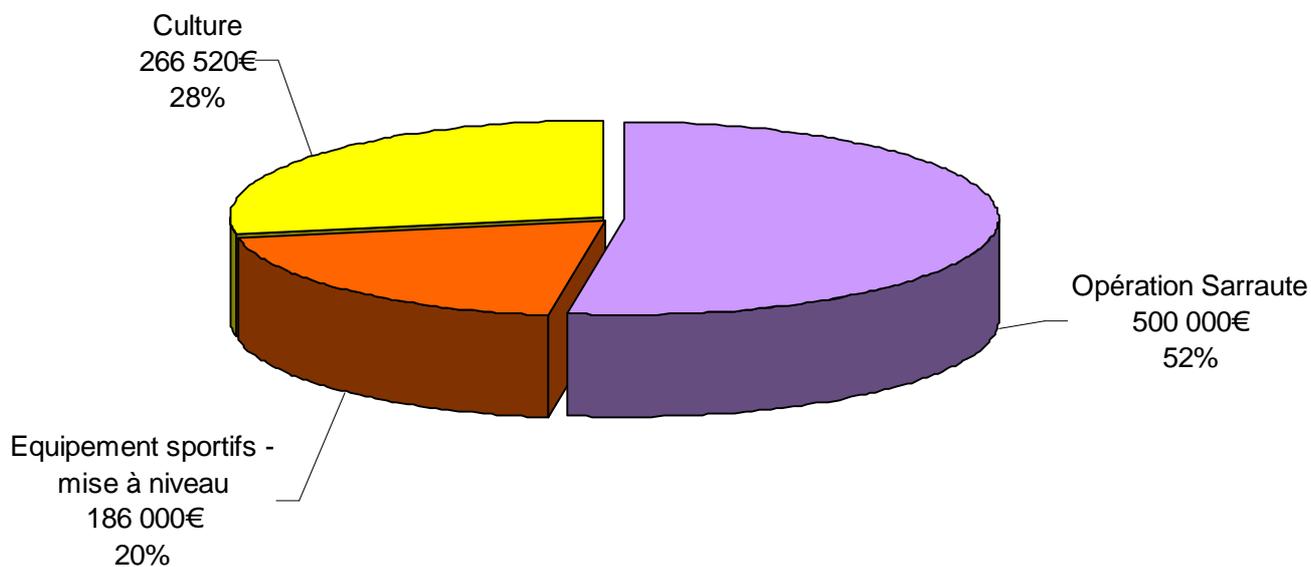
55 000€ sont prévus pour la poursuite du **diagnostic thermique et énergétique** des bâtiments municipaux et de l'éclairage public sur la ville, lancé en 2009.

Sur l'ensemble de la ville, les **aménagements sur les espaces verts** représenteront un investissement de 71 000€.

La propreté urbaine a fait l'objet d'un travail et de progrès remarquables depuis l'année 2008, grâce au travail et aux moyens mis à disposition de chacun. Tout ce travail sera largement facilité en 2010 par la mise en place de 8 **conteneurs enterrés** dans le centre-ville.

Cette grosse opération nécessitera 240 000€ d'investissements, auxquels s'ajouteront 36 791€ de matériels divers. Ainsi, les déchets qui jonchent nos trottoirs, qui sont souvent la cause d'une pollution visuelle et réelle, devraient sensiblement disparaître. Le tri sélectif, enjeu majeur du développement durable, sera fortement encouragé.

IV. Sport, culture, loisirs – 968 520€ : Des équipements pour l'expression de nos artistes et de nos sportifs.



1. Culture – 266 520 € : Mont de Marsan ville de la sculpture... et du cinéma !

2009 aura été l'année du retour d'une saison culturelle riche et étonnante, avec pas moins de 23 spectacles sur 4 lieux, et l'ouverture d'une boutique culture pour offrir aux Montois toutes les informations sur ces spectacles. 2010 verra avec bonheur le retour de **Mont de Marsan sculpture**, ouvrant une fois encore aux visiteurs le formidable patrimoine dont dispose notre ville en la matière.

En 2010, un effort plus important sera par ailleurs réalisé pour l'achat de matériels scéniques et la restauration d'œuvres des musées, pour un montant global de 80 000€. Nous prévoyons également 34 660€ pour l'entretien de différents bâtiments culturels. L'Espace François Mitterrand bénéficiera quant à lui de travaux d'entretien à hauteur de 40 000€.

La nouveauté importante en 2010 est le projet d'installation d'une **école de cinéma et des arts visuels** dans les locaux de l'ancien LEP Saint-Vincent. 3 salles et les abords seront ainsi aménagés à hauteur de 109 000€ pour permettre l'ouverture de 2 classes dès la rentrée de septembre 2010.

2. Opération Sarraute – 500 000€ :

Après la grosse opération financée en 2008 et 2009 qui a consisté en la rénovation complète des **tribunes et des vestiaires du stade Guy Boniface**, nous poursuivons en 2010 nos gros investissements en direction des équipements sportifs.

L'opération Guy Boniface a permis d'offrir un équipement de premier plan aux joueurs de **rugby** professionnels et amateurs, mais aussi à l'**athlétisme**, aux **sections scolaires**, et à l'**haltérophilie** relogée à Codibois.

En 2009, le Stade Montois Basket masculin s'est vu offrir également un équipement de pointe, avec la mise à disposition de la **salle François-Mitterrand**. Cette évolution est pour eux synonyme d'une grande avancée et s'accompagne à ce jour de résultats sportifs spectaculaires.

Il est temps en 2010 de faire bénéficier le Basket féminin d'un équipement plus adéquat. Cela est d'autant plus nécessaire que la **salle Sarraute** n'offre plus toutes les conditions de sécurité, de confort et de fonctionnalité nécessaires. Une enveloppe de 500 000€ est donc inscrite pour des travaux de rénovation de cet équipement utilisé abondamment, et notamment par les sections scolaires.

3. Equipement sportifs – 186 000 € : poursuivre la modernisation de nos équipements

Comme chaque année, des investissements sont nécessaires pour entretenir et moderniser nos nombreuses installations sportives. En 2010, nous interviendrons ainsi notamment sur le golf, la piscine municipale, les vestiaires du Beillet, le tennis de la Hiroire, la piste d'athlétisme du Harbaux, ou sur nos infrastructures en direction du tennis de table et de la gymnastique.

Mont de Marsan - Budget 2010 - Investissements

Axe	Thèmes	Total 2010	Description des Opérations	2010	2009
Ecoles – petite enfance	Enfance - Ecoles	679 500 €	Aménagement écoles 1er degré	500 000	500 000
			Frais d'études - aménagement écoles	100 000	50 000
			Aire de jeux - Parc de Nahuques	0	150 000
			Achat de mobilier scolaire et informatisation	50 000	50 120
			Restauration municipale	26 500	autre chapitre
			Divers achats Centre de loisirs	3 000	4 000
	Total			679 500	754 120
Embellissement de la ville	Cadre de vie	925 353 €	Acquisition matériel	280 198	464 650
			Aménagement bâtiments communaux	370 155	320 000
			Travaux de signalisation	100 000	160 000
			Mobiliers urbains	100 000	80 000
			Ravalement de façade	75 000	70 000
			Ravalement de façade - Midou	0	60 000
	Centre-ville	150 000 €	FISAC	150 000	0
	Voirie	790 000 €	Opération Martyrs de la Résistance	160 000	350 000
			Enfouissement réseaux	400 000	
			Liaison Gare-Manot Eclairage public	0	100 000
			Modernisation éclairage public	80 000	
			Alignements	0	5 000
	Urbanisme - Foncier	77 000 €	Etude PLU + divers	45 000	100 000
			Architecte conseil (vacation)	32 000	10 000
Conseils de quartier	250 000 €	Conseils de quartier	250 000	150 000	
Handicap	0 €	Diagnostic accessibilité	0	60 000	
Cimetières	54 000 €	Réalisation enfeux+ travaux divers	54 000	0	
	Total			2 246 353	1 929 650
Environnement - Développement durable	Diagnostic	55 000 €	Diagnostic thermique & énergétique	55 000	100 000
	Espaces naturels	382 500 €	Tempête	300 000	
			Opération Parc de Nahuques	11 500	79 000
			Aménagement Espaces verts	71 000	63 500
	Propreté urbaine	276 791 €	Conteneurs	240 000	10 000
Berges	740 000 €	Acquisition matériel	36 791		
		Aménagement des berges	740 000	100 000	
	Total			1 454 291	352 500
Sport, culture, loisirs	Boniface	0 €	Travaux Stade Guy Boniface	0	1 310 000
	Sarraute	500 000 €	Travaux restructuration	500 000	0
	Equipements sportifs	186 000 €	Divers	186 000	239 000
			Théâtre + biblio + boutique culture	16 000	0
	Culture	266 520 €	Achats de matériels	80 000	28 000
			Bâtiments divers	34 660	0
			Ecole de cinéma	109 000	0
			Aménagement Espace F. Mitterrand	42 860	40 000
	Total			968 520	1 617 000
	Total BP			5 348 664	4 653 270